



## Ville de Lancy —

# Soutien à la rénovation énergétique : un webinaire décryptera le Plan directeur cantonal

**Quel sera l'impact du nouveau Plan directeur cantonal de l'énergie sur les milieux de l'immobilier ? La Ville de Lancy organise, le lundi 3 mai à 16h, un webinaire destiné aux acteurs locaux intéressés par la question. Cette opération s'inscrit dans le programme Lancy-Rénove. Lancée en 2019, elle a pour objectif d'encourager les rénovations énergétiques de bâtiments locatifs sur le territoire lancéen. Elle est portée conjointement par la Ville de Lancy, l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) et le programme SIG-éco21.**

Depuis son lancement fin 2019, et malgré les restrictions sanitaires, le programme Lancy-Rénove a permis d'initier 12 projets de rénovation. Ces travaux représentent un potentiel d'économies annuelles de 350 tonnes équivalent pétrole (TEP) et de 900 tonnes de CO<sub>2</sub>. Porté conjointement par la Ville de Lancy, l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) et SIG-Eco21, le programme Lancy-Rénove facilite les opérations immobilières visant une amélioration de l'efficacité énergétique.

Lancy-Rénove est un facilitateur. Il accompagne les acteurs de l'immobilier, offrant notamment des workshops et un accompagnement sur mesure. Le programme propose aux régies et aux propriétaires un guichet unique. Celui-ci réunit les principaux acteurs impliqués dans les autorisations de construire. C'est le cas de différents offices du Département du territoire. Des experts issus du programme SIG-éco21, de milieux académiques ainsi que de bureaux d'architectes et d'ingénieurs sont également associés à ce mécanisme.

Troisième du genre, le webinaire du 3 mai sera consacré au nouveau Plan directeur cantonal de l'énergie et à son impact sur les milieux de l'immobilier. Adopté en décembre 2020 par le Conseil d'Etat, ce plan vise notamment à accélérer la transition énergétique du parc bâti. Le taux de rénovation énergétique devrait augmenter à 2.5% d'ici 2030 (contre <1% en 2018). Des mesures d'optimisation vont également permettre de réduire la consommation énergétique. Monsieur Cédric Petitjean, directeur général de l'OCEN présentera les grands enjeux de ce plan. Un propriétaire et un régisseur évoqueront les conséquences dans le secteur immobilier de ce virage dans la transition énergétique. Les interventions seront suivies d'un temps d'échange.

**Lundi 3 mai, 16h - 17h | Sur inscription : <https://bit.ly/32dmTGY>**

### Contacts

Damien Bonfanti, Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du développement durable ([d.bonfanti@lancy.ch](mailto:d.bonfanti@lancy.ch), 076 394 31 93).

Claudia Bogenmann, responsable de l'Unité développement durable de la Ville de Lancy ([c.bogenmann@lancy.ch](mailto:c.bogenmann@lancy.ch), 022 879 54 33).

